

209C0543
FR0001027819-FS0233

16 avril 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LEGRAND
(Euronext Paris)

Par courrier du 16 avril 2009, la société Morgan Stanley Investment Management Ltd (1) (25, Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4AD, Royaume-Uni) agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 avril 2009, par suite d'une cession d'actions LEGRAND sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société LEGRAND et détenir 12 887 304 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 4,90% du capital et 3,04% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par Morgan Stanley.

(2) Sur la base d'un capital composé de 263 092 513 actions représentant 423 257 593 droits de vote.